

**Subvention au Tutorat Associatif  
Toulousain – Budget 2019 de la Faculté  
des Sciences Pharmaceutiques.**

## Conseil d'administration du 10 décembre 2018

### Délibération 2018/12/CA-120

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;*

*Vu le code de l'éducation, notamment ses articles R719-51 à R719-112 relatifs au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;*

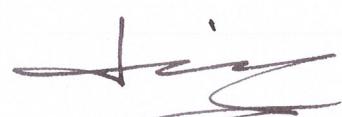
*Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;*

*Vu l'avis favorable du conseil de la faculté des Sciences Pharmaceutiques du 17 septembre 2018 ;*

**Après en avoir délibéré, les conseillers accordent une subvention de 500 € au TAT (Tutorat Associatif Toulousaine) sur le budget 2019 de la Faculté des Sciences Pharmaceutiques pour l'action « Atelier de gestion du stress en PACES ».**

Toulouse, le 10 décembre 2018  
Le Président,

Professeur Jean-Pierre VINEL



Nombre de membres : 36  
Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30  
Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre d'abstentions : 0  
Ne prennent pas part au vote : 0